



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### Reflect

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### **SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

##### **1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit Reflect  
 Numéro du produit 31-17

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Polish.  
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

##### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

#### **SECTION 2: Identification des dangers**

##### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

###### **Classification**

###### **Dangers physiques**

Non classé.

###### **Dangers pour la santé humaine**

Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336

###### **Dangers pour l'environnement**

Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

###### **Environnement**

Le produit contient une substance qui peut avoir des effets néfastes sur l'environnement.

###### **Physicochimique**

Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

**Reflect**

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Pictogramme de danger**



**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de mise en garde**

P261 Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection.  
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Contient**

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

**Etiquetage des détergents**

< 5% tensio-actifs cationiques, < 5% tensio-actifs non ioniques, < 5% parfums

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Caution Combustible vapor.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

<b>Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics</b>		<b>20-30%</b>
Numéro CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX		
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R65. R10,R66,R67.	
<b>Anhydrous Aluminium Silicate</b>		<b>2-5%</b>
Numéro CAS: 92704-41-1 Numéro CE: 296-473-8 Substance with a Community workplace exposure limit.		
<b>Classification</b> Non classé.	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> -	
<b>2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol</b>		<b>1-2%</b>
Numéro CAS: 25307-17-9 Numéro CE: 246-807-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119510876-35-XXXX Facteur M (aigu) = 10 Facteur M (chronique) = 1		
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. C;R34. N;R50.	

**Reflect**

<b>Dicocodimethylammonium chloride</b> <span style="float: right;"><b>0.7-1.0%</b></span>	
Numéro CAS: 61789-77-3 Numéro CE: 263-087-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486994-16-XXXX Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. C;R34. N;R50.
<b>PROPANE-2-OL</b> <span style="float: right;"><b>0.2-0.5%</b></span>	
Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R67

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Ingestion**

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.

**Contact cutané**

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Contact oculaire**

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Information générale**

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

**Inhalation**

Aucun symptôme particulier connu.

**Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané**

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

**Contact oculaire**

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Indications pour le médecin**

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Dangers particuliers**

Oxydes des substances suivantes: Carbone.

## Reflect

### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m<sup>3</sup>.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

#### Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. During application and drying, solvent vapours will be emitted.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### Anhydrous Aluminium Silicate

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 2 mg/m<sup>3</sup>

##### PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 200 ppm 500 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 400 ppm 1000 mg/m<sup>3</sup>

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

## Reflect

### Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (CAS: 64742-48-9)

**DNEL** Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 208 mg/kg/jour  
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/kg/jour  
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 125 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 185 mg/kg/jour  
 Consommateur - Ingestion; Long terme : 125 mg/kg/jour

### 2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol (CAS: 25307-17-9)

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**DNEL** Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.76 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.621 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour

**PNEC** - Eau douce; 0.000214 mg/l  
 - Eau de mer; 0.000021 mg/l  
 - Station d'épuration des eaux usées; 1.5 mg/l  
 - Sédiments (eau douce); 1.692 mg/kg  
 - Sédiments (eau de mer); 0.1692 mg/kg  
 - Sol; 5 mg/kg

### Dicocodimethylammonium chloride (CAS: 61789-77-3)

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**DNEL** Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 12.75 mg/kg/jour  
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 27 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 7.65 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 2.3 mg/kg/jour

**PNEC** - Eau douce; 0.013 mg/l  
 - Eau de mer; 0.0013 mg/l  
 - STP; 1.2  
 - Sédiments (eau douce); 8.8 mg/kg  
 - Sédiments (eau de mer); 0.88 mg/kg  
 - Sol; 7 mg/kg

### PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

**DNEL** Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour  
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m<sup>3</sup>  
 Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour

**PNEC** - Eau douce; 140.9 mg/l  
 - Eau de mer; 140.9 mg/l  
 - rejet intermittent; 140.9 mg/l  
 - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg  
 - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg  
 - STP; 2251 mg/l  
 - Sol; 28 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits

## Reflect

chimiques.

### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Liquide visqueux. Liquide.

#### Couleur

Jaune.

#### Odeur

Pleasant, agreeable.

#### Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

#### pH

pH (solution concentrée): ~ 6.7 pH (solution diluée): ~ 6.0 @ 1%

#### Point de fusion

~ 0°C

#### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Indéterminé. °C @

#### Point d'éclair

> 62°C (Coupelle fermée).

#### Taux d'évaporation

Non disponible.

#### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

#### Pression de vapeur

Non applicable.

#### Densité de vapeur

Non applicable.

#### Densité relative

~ 0.968 @ @ 20 °C

#### Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.

#### Coefficient de partage

Non disponible.

#### Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

#### Température de décomposition

Non disponible.

#### Viscosité

Indéterminé. @ °C

## Reflect

### Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

### 9.2. Autres informations

#### Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 204 g/litre de COV.

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité chimique

Pas de risques particuliers de stabilité. Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non pertinent. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets toxicologiques

No significant health hazards when used for designed purpose and application and when used in accordance with instructions.

#### Autres effets sur la santé

Cancer hazard (contains material which) may cause cancer.

#### Toxicité aiguë - orale

##### ETA orale (mg/kg)

50,000.0

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

#### pH extrêmes

Moderate pH (> 2 and < 11.5). Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. Non irritant.

### Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

#### Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

#### Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

#### Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

#### Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu. Particles in the eyes may cause irritation and smarting.

### Dangers chroniques et aigus pour la santé

Pas d'effet spécifique à long terme connu.

### Reflect

#### Voie d'exposition

Ingestion. Inhalatoire

#### Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

#### Informations toxicologiques sur les composants

##### Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

#### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### Toxicité aiguë - orale

##### Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)

5,000

#### Espèces

Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

##### Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)

5000

#### Espèces

Lapin

##### Dicocodimethylammonium chloride

#### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

##### PROPANE-2-OL

#### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. NTP Not Listed. OSHA Not Regulated.

#### Toxicité aiguë - orale

##### Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)

5,840

#### Espèces

Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

##### Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)

16.4

#### Espèces

Lapin

#### Sensibilisation respiratoire

Non sensibilisant.

#### Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

#### Inhalation

Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

#### Ingestion

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

#### Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

#### Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

##### Quartz

#### Effets toxicologiques

Pas de données enregistrées.



## Reflect

### Ecotoxicité

Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

### Ecotoxicité

The product is not expected to be toxic to aquatic organisms.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

### Ecotoxicité

The product contains a substance which is very toxic to aquatic organisms.

PROPANE-2-OL

### Ecotoxicité

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### **Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - microorganismes**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - terrestre**

Indéterminé.

**Reflect****Informations écologiques sur les composants****2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol****toxicité aquatique aiguë****C(E)L50**

0.1 &lt; L(E)C50 ≤ 1 0.01 &lt; L(E)C50 ≤ 0.1

**Facteur M (aigu)**

10

**Toxicité aiguë - poisson**

CL50, 96 hours: 0.39 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

EC50, 48 hours: 0.1 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

CI50, 72 hours: 0.01-0.1 mg/l, Algae

**toxicité aquatique chronique****Facteur M (chronique)**

1

**Dicocodimethylammonium chloride****toxicité aquatique aiguë****C(E)L50**

0.1 &lt; L(E)C50 ≤ 1 0.1 &lt; L(E)C50 ≤ 1

**Facteur M (aigu)**

1

**Toxicité aiguë - poisson**

CL50, 96 hours: 0.195 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

EC50, 48 hours: 0.01-0.1 mg/l, Daphnia magna

**PROPANE-2-OL****Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

EC50, &gt;: &gt; 1000 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

EC50, 72 heures: &gt; 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus

**Toxicité aiguë - microorganismes**

EC50, &gt;: &gt; 1000 mg/l, Boues activées

**12.2. Persistence et dégradabilité****Persistence et dégradabilité**

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

## Reflect

### Informations écologiques sur les composants

#### Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

##### **Persistence et dégradabilité**

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

#### 2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

##### **Persistence et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

#### Dicocodimethylammonium chloride

##### **Persistence et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

#### PROPANE-2-OL

##### **Persistence et dégradabilité**

Le produit devrait être biodégradable.

##### **Biodégradation**

Degradation (%) - 95: 21 jours

##### **Demande biologique en oxygène**

~ 1171 g O2/g substance

##### **Demande chimique en oxygène**

~ 2294 g O2/g substance

#### Quartz

##### **Persistence et dégradabilité**

Le produit n'est pas biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### **Coefficient de partage**

Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### 2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### Dicocodimethylammonium chloride

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### PROPANE-2-OL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

#### **Coefficient de partage**

log Pow: 0.05

#### Quartz

Accumulates in soil and sediment.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

## Reflect

### Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

#### **Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

### Dicocodimethylammonium chloride

#### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

### PROPANE-2-OL

#### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

#### **Coefficient d'adsorption/désorption**

Sol - Koc: ~ 1.1 @ °C

#### **Constante de Henry**

0.00000338 atm m<sup>3</sup>/mol @ 25°C

### Quartz

#### **Mobilité**

Pas considéré mobile.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### PROPANE-2-OL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Information générale**

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

#### **Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### **Général**

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

N° ONU (IMDG)

N° ONU (IATA)

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Classe ADR/RID

Risque subsidiaire ADR/RID

Étiquette ADR/RID

**Reflect**

- Classe IMDG**
- Etiquette IMDG**
- Classe/division IATA**
- Risque subsidiaire IATA**
- Etiquettes de transport**

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

**Groupe d'emballage (ADR/RID)**

**Groupe d'emballage (IMDG)**

**Groupe d'emballage (ADN)**

**14.5. Dangers pour l'environnement**

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

**EmS**

**Code de consignes d'intervention d'urgence**

**Numéro d'identification du danger (ADR/RID)**

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation**

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

**Classification de danger pour l'eau**

WGK 1

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**SECTION 16: Autres informations**

**Information générale**

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

**Commentaires sur la révision**

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par**

Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Reflect**

**Date de révision** 01/10/2014  
**Révision** 3  
**Remplace la date** 10/05/2013  
**Statut de la FDS** Approuvé.

**Phrases de risque dans leur intégralité**

NC Non classé  
R10 Inflammable.  
R11 Facilement inflammable.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R34 Provoque des brûlures.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Clause de non-responsabilité**

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.